



Les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS)

Commission coordination et territoires

FNCS

15 juin 2018

Les CPTS en quelques mots...

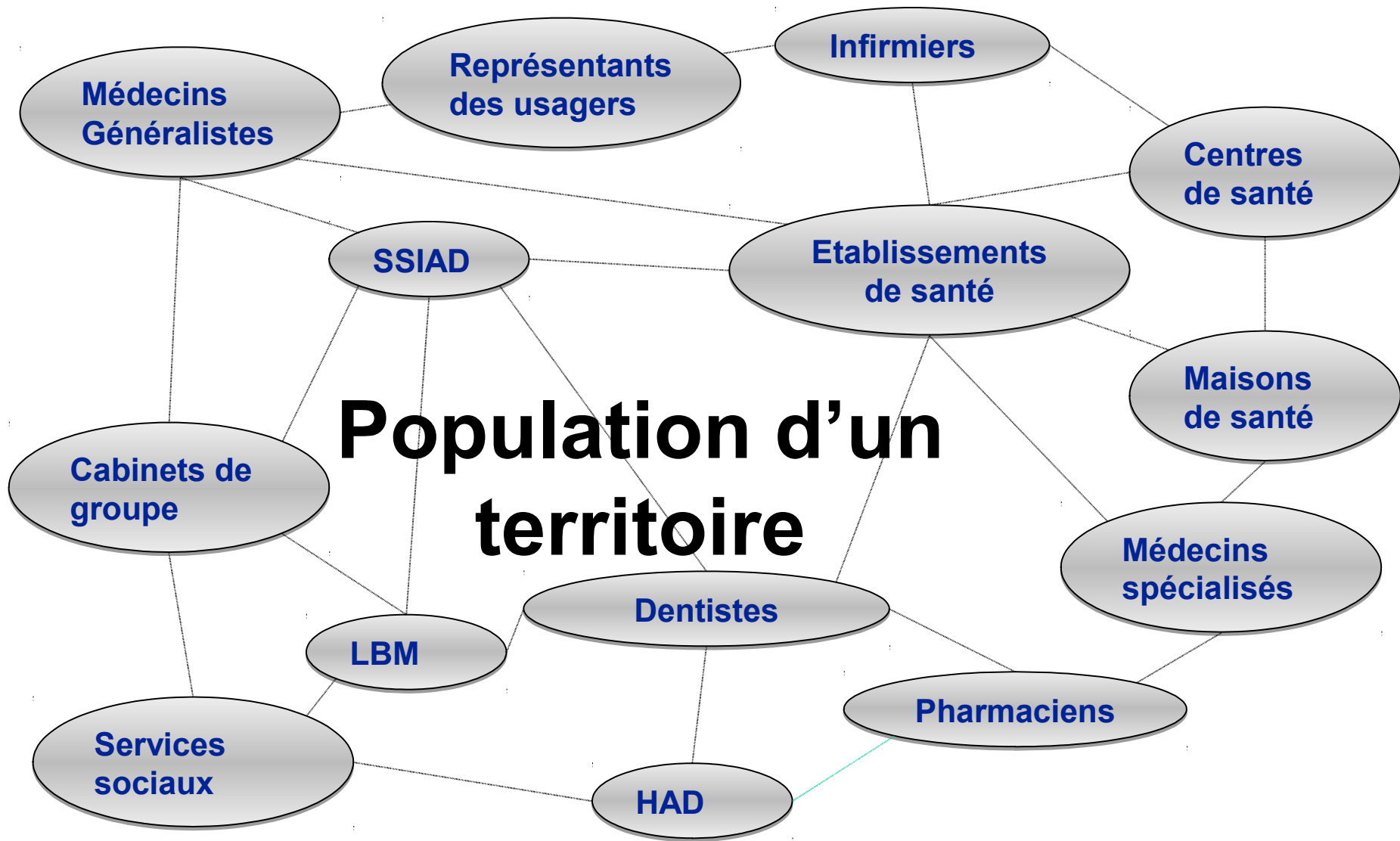
Les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) constituent un mode d'organisation, **à la main des professionnels de santé**, visant à **renforcer leur coordination, dans un cadre populationnel** sur leur territoire et au service d'une **prise en charge plus intégrée**

Communautés professionnelles territoriales de santé

- Un mode d'organisation coordonnée entre acteurs de santé

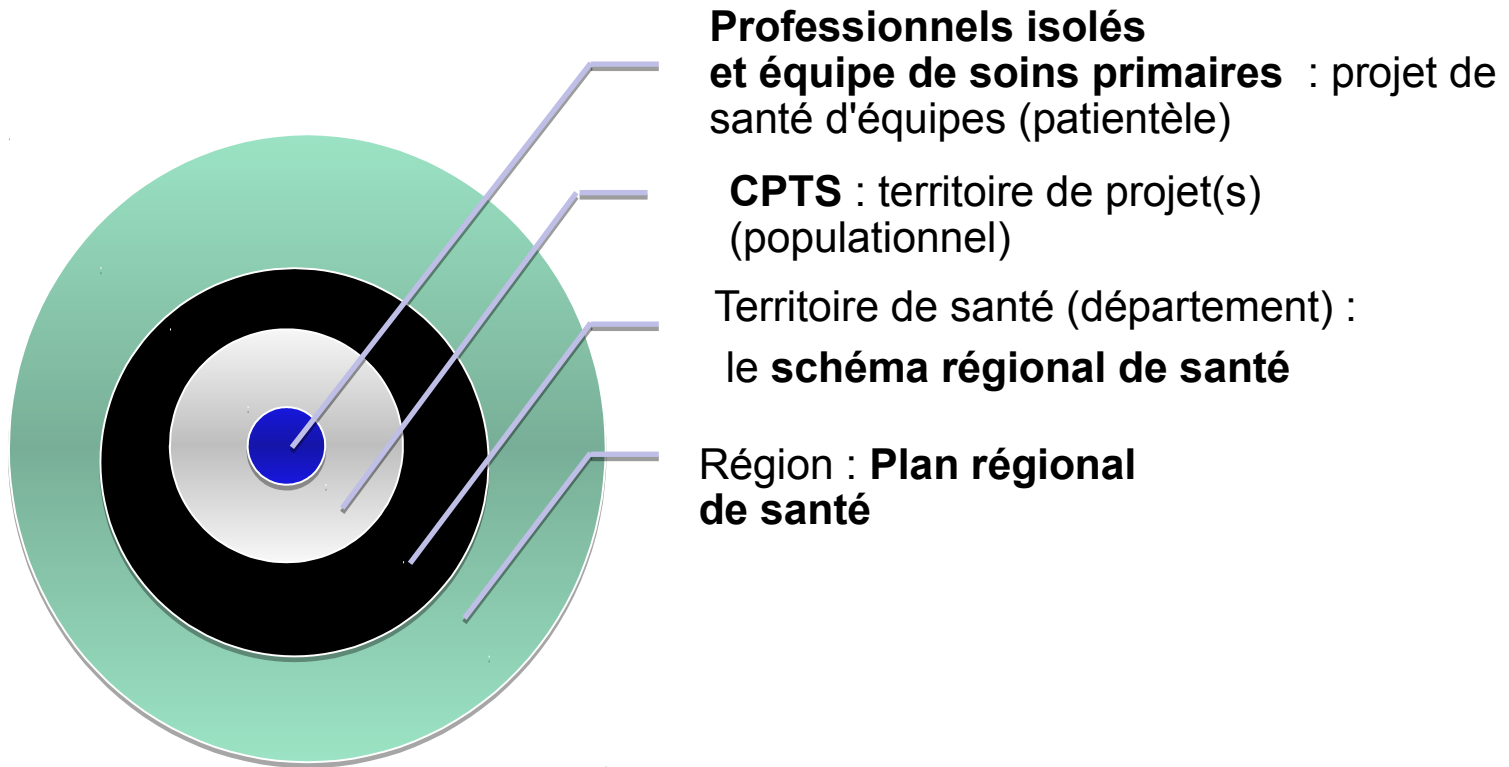
- Initiatives des professionnels de santé de ville
- Equipe pluriprofessionnelle, dans une approche populationnelle. Projet de santé commun, pré-requis au contrat territorial de santé avec l'ARS
- Pas de forme juridique privilégiée
- Dynamique évolutive dans le temps

Communautés professionnelles territoriales de santé



Les territoires des CPTS

- Pas de territoire imposé aux CPTS : territoire de projet de santé
- Territoire de proximité



■ Travaux et mise en œuvre en Ile-de-France

■ **Volonté de soutenir les professionnels** pour la création des CPTS :

➤ **Elaboration d'un guide d'accompagnement** pour les professionnels en octobre 2017

➤ **Accompagnement des initiatives**

Aide à la création des CPTS sur l'ingénierie des projets

Aide au démarrage et au fonctionnement des CPTS

Financements dédiés, via une contractualisation des acteurs avec l'ARS. Budget de 100 000€ maximum.

■ Travaux nationaux

La ministre a missionné l'IGAS (Véronique Wallon) pour :

- Dresser un 1^{er} bilan de la dynamique territoriale : processus de construction, moyens mise en œuvre, interactions avec les modes d'exercice coordonné...
- Proposer des éléments de stratégie de déploiement
- Perspective : pérennité de leur financement

Conclusions en juillet 2018

Le dispositif de choix des projets

- Accompagnement des professionnels par les délégations départementales pour l'élaboration du projet de CPTS
- Dossier de candidature à remplir par les professionnels
- Rencontre interne avec les porteurs de projets et les référents internes à l'agence (référents hospitaliers, de ville et du médico-social et référents thématiques)
- Travail pluridisciplinaire sur la construction du projet et notamment sur les indicateurs

Le dispositif de suivi

1/ **Comité « projets »** pour échanger collectivement – ARS et tous ses partenaires - autour des projets de CPTS proposés : objectifs, indicateurs...

Mobilisation/sensibilisation des professionnels pour la montée en charge des CPTS

2/ **Comité de suivi des CPTS en fonctionnement** avec les porteurs des projets des CPTS, l'ARS et les partenaires pour suivre et analyser le déploiement : retour d'expériences

3/ **Des points d'étapes réguliers** devant la CSOS, la CRSA et les conseils territoriaux de santé

Le déploiement des CPTS

- **Point d'étape sur les projets en IDF**

Phase 2 - CPTS Paris 13

- **Porteur** : Pôle de santé Paris 13
- **Territoire** : 13^{ème} arrondissement de Paris - 180 000 habitants
- **Etat d'avancement** : Projet de santé validé par l'ARS fin avril 2018. Contractualisation en cours pour une phase 2 avec un travail en cours sur les indicateurs d'impact

Exemples de projets de CPTS

-Objectif : Faciliter l'accès des personnes âgées dépendantes au suivi à domicile par un médecin généraliste traitant

-Actions :

- 1 - Mobilisation de médecins généralistes volontaires acceptant de nouveaux patients en visite à domicile.
- 2 - Promotion et facilitation du suivi à domicile par un binôme médecin généraliste traitant – infirmier(e).
- 3 - Communication sur ce service assuré par la CPTS auprès des équipes hospitalières et des services sociaux

Exemples de projets de CPTS

Objectif : Faciliter l'accès aux soins somatiques des personnes ayant des pathologies psychiatriques lourdes

-Actions :

- 1 – Coordonner la prise en charge globale des patients complexes par un partenariat entre la CPTS et le secteur de santé mentale du territoire – Etude pilote en cours
- 2- Aider les professionnels à avoir un interlocuteur privilégié pour garantir l'observance de ces patients
- 3- Consultation spécifique assurée par des médecins généralistes de la CPTS au CMP du secteur

Phase 1 – Une quinzaine d'initiatives suivis

- **Paris (75) : 3 projets de CPTS**
- **Seine-et-Marne (77) : 2 projets de CPTS**
- **Yvelines (78) : 1 projet de CPTS**
- **Essonne (91) : 4 projets de CPTS**
- **Hauts-de-Seine (92) : 1 projet de CPTS**
- **Seine-Saint-Denis (93) : 2 projets de CPTS dont 1 portée par un Centre de santé**
- **Val-de-Marne (94) : 1 projet de CPTS**

Merci pour votre attention

